

## Stagnation économique en Nouvelle-France

Pierre Harvey

Volume 37, numéro 3, octobre–décembre 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001737ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001737ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, P. (1961). Stagnation économique en Nouvelle-France. *L'Actualité économique*, 37(3), 537–548. <https://doi.org/10.7202/1001737ar>

## Analyse

# *Stagnation économique en Nouvelle-France*

L'Institut d'Histoire de l'Université Laval a publié récemment un cahier (le troisième de la série) intitulé: *Économie et société en Nouvelle-France*<sup>1</sup>. Disons d'abord la satisfaction que nous avons éprouvée à voir ainsi paraître une étude sur l'histoire économique de la Nouvelle-France: l'histoire économique est un genre difficile, comme d'ailleurs toutes ces disciplines qui chevauchent les frontières de deux sciences connexes; d'autre part, nos connaissances des conditions de l'économie durant la colonisation française en Amérique restent assez fragmentaires pour que soient bienvenus les efforts de tous ceux qui osent s'aventurer sur un tel terrain. Il est cependant dommage qu'on n'ait pas mieux soigné la présentation de ce cahier: les cartes sur lesquelles s'appuie l'introduction ne peuvent être lues qu'à la loupe, les numéros d'ordre des tableaux et des graphiques (qu'on appelle d'ailleurs «figures») ne permettent pas toujours au lecteur de faire le joint entre le texte et la documentation, soit que manquent certains tableaux ou graphiques, soit que les numéros donnés au texte ne correspondent pas à ceux des tableaux et graphiques eux-mêmes, et enfin un certain nombre de fautes témoignent ici et là de l'inattention des correcteurs d'épreuves. Ceci dit, abandonnons la forme à son sort et voyons le contenu d'un peu plus près.

Le cahier de M. Hamelin vient prendre place dans la série des polémiques qu'a soulevées la revision de l'histoire du Canada amorcée il y a déjà un certain temps par la «jeune école». Dans ces

1. Hamelin, Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, Presses Universitaires Laval, Québec, 1960.

querelles d'école, l'auteur fait d'ailleurs front de deux côtés à la fois. Il s'inscrit d'abord en faux, quoique de façon un peu détournée, contre ceux qui prétendent qu'à la fin du régime français la société canadienne commençait à présenter tous les traits d'une communauté adulte, à la fois suffisamment différenciée et intégrée pour pouvoir vivre de sa vie propre, même sur le plan économique. M. Hamelin consacre alors toute la seconde partie de son étude à montrer les déficiences de la main-d'œuvre et la pénurie constante de gens de métiers contre lesquelles durent lutter intendants et employeurs. De plus, dans le dernier chapitre, il déclare tout net: la grande bourgeoisie canadienne-française? . . . un être de raison! Thèse implicite donc: la conquête n'a pas pu démolir la société économique canadienne-française, puisque cette société n'a jamais existé, ou en tous cas, quelques-unes des pièces essentielles à son existence réelle n'ont jamais eu la densité qui leur aurait été nécessaire pour jouer le rôle qu'on voudrait parfois leur assigner rétrospectivement<sup>1</sup>. La seconde ligne de bataille de l'auteur prend une allure plus positive. Après avoir esquissé les grands traits du développement économique de la colonie depuis ses débuts jusqu'à la veille de la Guerre de Sept Ans, et constaté la stagnation contre laquelle on se débattait alors, M. Hamelin admet que le départ, avant terme, de l'intendant Talon, les harcellements des Iroquois et les dépradations des corsaires anglais, peuvent expliquer une part de la situation. Mais il doute que ce soit là la raison profonde de la stagnation constatée et se demande s'il n'y aurait pas des «causes permanentes qui auraient entravé l'évolution économique de la Nouvelle-France» (p. 34). La réponse à cette question, qui est ensuite donnée dans les divers chapitres de l'ouvrage, se trouve pour l'essentiel dans les deux citations suivantes:

«Après la pénurie de capitaux, la pénurie de gens de métier est la seconde constante qui nous explique les faiblesses de l'économie de la Nouvelle-France en 1760.» (p. 123).

Et plus loin:

«Le drame de la colonisation française au Canada, c'est de n'avoir pu former une bourgeoisie canadienne-française assise sur l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays.» (p. 137).

1. À la fin de son œuvre, M. Hamelin exprime très clairement d'ailleurs, sur ce point, ce qui reste implicite dans les pages précédentes. En effet, il écrit, dans le tout dernier paragraphe du dernier chapitre: «L'absence d'une vigoureuse bourgeoisie canadienne-française, en 1800, apparaît ainsi comme l'aboutissement du régime français, non pas comme une conséquence de la Conquête.» (p. 137).

Ainsi se trouve formulé, en des termes nouveaux, l'ensemble du problème de la stagnation économique de la Nouvelle-France, stagnation qui s'expliquerait alors par la pénurie chronique de capitaux, la rareté constante de main-d'œuvre qualifiée et l'absence presque totale d'une véritable classe bourgeoise. Même si l'auteur déclare, dans son avant-propos, qu'il s'agit là moins du «développement continu de l'analyse d'une question» que d'une «collection d'hypothèses et de points d'interrogation» (p. 5), l'explication tend à embrasser l'ensemble du problème. Considérons-la donc d'abord sous cet angle avant d'examiner certains aspects particuliers des diverses hypothèses elles-mêmes.

Il est, en effet, un peu illusoire de vouloir examiner les détails du problème sans référence au moins implicite à son ensemble. Les points de repères auxquels s'attache M. Hamelin pour mesurer le chemin parcouru par la Nouvelle-France entre le tout début de la colonisation et la Conquête sont facilement discernables. Il écrit en effet:

«Si de maigres succès sont à porter à l'actif du secteur agricole — car, que représentent exactement 200,000 arpents de terre en culture après 120 ans de colonisation? —, la mise en exploitation des ressources naturelles du pays se solde par un échec. En 1760, la Nouvelle-France n'est encore qu'un embryon de la colonie commerciale rêvée par Champlain en 1618.» (p. 34).

Il n'est pas question, on le voit, de nier qu'il y ait eu progrès d'ensemble, mais les résultats ne sont pas comparables, d'abord à ce qu'avait imaginé Champlain. Ces résultats ne sont pas non plus à la mesure du prodigieux développement que connaissent à cette époque les établissements anglais, développement évoqué lui aussi par notre auteur. Il s'agit donc, au total, d'un problème de rythme de croissance, le progrès étant à la fois indéniable mais en même temps terriblement décevant par rapport aux espoirs des fondateurs et par rapport aux résultats obtenus ailleurs à la même époque<sup>1</sup>.

1. Il est intéressant de rappeler ici l'opinion d'Adam Smith sur ce que nous appellerions maintenant ces divers rythmes de croissance: «la colonie française du Canada a été, pendant la plus grande partie du dernier siècle et une partie de celui-ci, sous le régime d'une compagnie exclusive. Sous une administration aussi nuisible, ses progrès furent nécessairement très lents en comparaison de ceux des autres colonies nouvelles; mais ils devinrent beaucoup plus rapides lorsque cette compagnie fut dissoute après la chute de ce qu'on appelle l'affaire du Mississipi. Quand les Anglais prirent possession de ce pays, ils y trouvèrent près du double d'habitants de ce que le père Charlevoix y en avait compté, vingt à trente ans auparavant. Ce jésuite avait parcouru tout le pays et il n'avait aucun motif de le représenter moins considérable qu'il ne l'était réellement». Cf. Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. Guillaumin, 1843, vol. 2, p. 181.

Le problème de la stagnation de la Nouvelle-France se trouve ainsi formulé en des termes auxquels nous ont habitués les analyses des dernières années concernant les économies sous-développées. Analyses qu'on formule maintenant en terme de rythme plutôt qu'en terme de niveau et par référence toujours à une norme qui sert ou d'objectif ou de mesure des résultats obtenus. Dans le cas de la Nouvelle-France, il est évident que l'aulne la plus valable ne sera pas le rêve de Champlain, mais bien le succès des Treize Colonies. Car les rêves de Champlain auraient pu se trouver dépourvus de fondement réel, mais le développement des Treize Colonies est un fait observable. Si bien que dans toute explication qu'on donnera de la stagnation de l'économie de la Nouvelle-France, il faudra prendre soin de vérifier ce que deviendra l'hypothèse retenue lorsqu'on l'appliquera aux colonies britanniques, l'explication devant être ou abandonnée ou profondément modifiée, si l'on en arrive à trouver dans le second cas des circonstances semblables alors que les résultats d'ensemble diffèrent si manifestement.

Armés de cette proposition générale, abordons maintenant l'examen des hypothèses formulées par M. Hamelin, en commençant par le problème de l'approvisionnement en capitaux et en moyens de paiement. Ici encore, avant de toucher le fond de la question, il nous faut formuler certaines remarques préliminaires concernant la forme de l'analyse. Premier point à souligner: la discussion des problèmes monétaires et financiers souffre d'une certaine imprécision du langage qui grève parfois assez sensiblement l'explication. L'auteur parle souvent, par exemple, de la *balance commerciale*, alors qu'il semble être parfois question de *balance des paiements*. Par ailleurs, à la place de *pouvoir libérateur* ou de *cours forcé* de la monnaie, on trouve: *cours libérateur*. À cette imprécision du langage s'ajoute ensuite un certain flottement de l'analyse. À la page 39, par exemple, l'auteur écrit d'abord:

«Pour attirer et conserver des espèces dans la colonie, il faut que la colonie vende autant qu'elle achète.»

Quelques lignes plus bas, on lit par ailleurs que pour obtenir le même résultat: «il faut que la colonie produise plus qu'elle achète». Enfin, on voit poindre ici et là dans la discussion l'énoncé

d'idées «mercantilistes» un peu naïves, dont le passage suivant donne un aperçu :

«Si la colonie produisait ces denrées, l'argent ne sortirait pas du pays et créerait une certaine prospérité. Mais ce sont là des produits d'importation dont la consommation profite à la métropole. Il y a là un gaspillage d'argent dont la colonie ne pouvait se payer le luxe.»

Ceci dit, venons-en au fond du problème monétaire et financier de la colonie. L'hypothèse retenue par l'auteur se trouve à peu près exactement exprimée en une phrase (p. 43) :

«C'est un cercle vicieux: la fuite de l'or et de l'argent s'explique par une balance commerciale déficitaire et ce déficit ne peut s'expliquer que par le manque de capitaux pour lancer des entreprises qui réduiraient les importations et augmenteraient les exportations.»

Cette explication vient à la suite de la relation des circonstances qui ont amené l'émission répétée de la monnaie de carte et ses retraits successifs de la circulation, ce qui relie les problèmes de finance extérieure aux difficultés monétaires internes.

Il n'est pas question de nier que la colonie française ait eu à faire face à des difficultés financières et monétaires considérables. Mais a-t-on alors affaire à un ensemble de circonstances qui soient propres aux établissements de la vallée du Saint-Laurent? Il n'en est rien. Les historiens qui se sont penchés sur les débuts de l'économie des colonies anglaises d'Amérique ont dû noter, en effet, que la pénurie de monnaie constituait pour toutes les colonies «l'un des problèmes les plus irritants»<sup>1</sup>. Là d'ailleurs comme au Canada, on eut à lutter contre l'envahissement des pièces surévaluées provenant surtout du Sud, on eut recours aux émissions de monnaies de papier et l'usage de la lettre de change se répandit dans la mesure où le métal faisait défaut. Bien plus, la balance commerciale des colonies anglaises donnait lieu, c'est un fait connu, à un déficit au Nord et à un surplus au Sud, alors que c'est le Nord qui en fin de compte s'est développé nettement plus vite que le Sud. Pour éluder le mystère, il suffit naturellement de jeter un coup d'œil sur le mécanisme d'ajustement de la balance des paiements des deux régions. Notons d'ailleurs ici encore, qu'Adam Smith devait souligner dans la *Richesse des Nations* qu'il est normal qu'une colonie nouvelle ait à faire face à un déficit commercial, ce qui ne l'empêche pas nécessairement de se développer<sup>2</sup>. Enfin,

1. F. A. Shannon, *Economic history of the people of the United States*, Macmillan & Co., New York, 1934, p. 31.

2. Cité par C. P. Nettels, «British mercantilism and the development of the Thirteen Colonies», *The Journal of Economic History*, vol. XII, printemps 1952, No 2, pp. 107-108.

la théorie contemporaine enseigne qu'un pays en croissance doit normalement passer par un certain nombre de phases de développement, à partir d'une situation débitrice jusqu'à la maturité, caractérisée elle-même par une sortie de capitaux due à un solde des opérations courantes toujours créditeur ou à peu près. Pour expliquer la stagnation de la Nouvelle-France, face au développement des colonies anglaises, il ne suffit donc pas d'évoquer le déséquilibre de la balance commerciale entraîné par l'effondrement du commerce du castor: il faudrait mettre en parallèle les divers postes de la balance des paiements des colonies françaises et anglaises pour en faire ainsi apparaître les divergences et les similitudes. On constaterait peut-être alors que tout en se trouvant effectivement inclus dans le cercle vicieux évoqué par M. Hamelin, la pénurie de capitaux devrait être d'abord classée comme conséquence plutôt que comme «cause permanente» du faible taux de croissance de la colonie française, à condition de définir exactement ce taux.

Passons maintenant au problème complémentaire de la pénurie et de l'instabilité monétaire. Nous avons souligné, plus haut, que les colonies anglaises devaient faire face à des difficultés du même ordre et avaient tendance d'ailleurs à les résoudre, pour une part, de la même façon qu'en Nouvelle-France. Mais ce qu'il importe surtout de noter ici, c'est que cette situation n'était même pas particulière aux colonies, du moins en ce qui concerne une bonne partie du XVII<sup>e</sup> siècle: cette période est en effet marquée, partout en Europe, par une succession de troubles monétaires qui ne prendront fin qu'après 1680, grâce au retour en force de l'or américain en Europe avec le développement de l'orpaillage mexicain<sup>1</sup>.

Il serait trop long de retracer ici l'histoire du tarissement progressif, à partir de 1600 à peu près, du courant d'argent sud-américain qui avait largement approvisionné l'Europe depuis la mise en exploitation du Nouveau-Monde. Contentons-nous de noter que cette pénurie de métal précieux devait entraîner partout une violente inflation de cuivre et une rapide expansion de l'usage des instruments de crédit<sup>2</sup>. En France, cette rareté du métal se

1. Pour toute cette histoire des difficultés monétaires de l'économie mondiale du XVII<sup>e</sup> siècle, on consultera avec profit: F.-C. Spooner, *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France, 1493-1680*, École pratique des Hautes Études, Paris, 1956.

2. Selon Spooner, la valeur du cuivre frappé en France, qui n'avait à peu près jamais dépassé 50,000 livres tournois, monte brusquement à 3.5 millions en 1656 et reste encore à 2.6 millions en 1657, ce qui, malgré la pénurie d'or et d'argent, porte le total de la frappe à des niveaux extrêmement élevés. Cf. F.-C. Spooner, *op. cit.*, pp. 248-249 et graphique 32, p. 223.

faisait sentir d'autant plus que la politique de grandeur de la monarchie entraînait un niveau élevé de dépenses intérieures et extérieures. Au point qu'en 1672, par exemple, c'est-à-dire peu avant le recours à la monnaie de carte en Nouvelle-France, Colbert devait, pour préserver le maigre stock de métal précieux, aller jusqu'à imposer des restrictions sévères à l'usage de l'argent pour les fins autres que monétaires (bijoux, vaisselles, ornements)<sup>1</sup>.

Au total, les difficultés monétaires de la Nouvelle-France semblent n'être, dans une bonne mesure, que le reflet normal des problèmes mondiaux du temps, ajoutés aux conditions inhérentes aux premières étapes du développement colonial et aggravés par la politique intérieure et extérieure des autorités métropolitaines. Pour reprendre les termes de M. Hamelin, les « causes permanentes » et les « constantes qui expliquent les faiblesses de l'économie de la Nouvelle-France » seraient donc probablement à chercher ailleurs que dans les troubles financiers et monétaires. L'ampleur relative et la persistance de ces difficultés doivent cependant être retenues comme indices de problèmes plus significatifs sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Passons maintenant à la seconde hypothèse proposée par M. Hamelin: le problème de la bourgeoisie. Sur ce point, M. Hamelin structure son argumentation à peu près comme suit: « les grandes pêches du golfe et de Terre-Neuve sont aux mains de la métropole, non de la colonie » (p. 34); « le commerce avoué du castor n'a pas joué le rôle qu'on pouvait en attendre » (p. 57), les conditions de ce commerce étant telles que l'accumulation de capitaux importants au pays était impossible; « le volume des exportations de blé n'est pas assez important pour servir de base économique à une bourgeoisie » (p. 70) et le produit du commerce intérieur de cette céréale s'éparpille entre les mains des habitants où il se trouve volatilisé à chacune des crises qui secouent la colonie. Donc, aucune des grandes activités économiques de l'époque n'a pu permettre l'accumulation d'une épargne qui aurait rendu possible les investissements nécessaires à la croissance de l'économie coloniale: il ne pouvait donc y avoir de bourgeoisie. Il n'y en a

1. Il est bien entendu que sous le coup de la violente vague de monnaie de cuivre ou de basses monnaies qui déferlaient depuis un demi-siècle sur la France, le jeu de la loi de Gresham venait accentuer la pénurie de métal précieux et provoquer un recours accentué au cuivre.



pas eu d'ailleurs, car plusieurs de ceux qu'on voudrait classer dans cette catégorie sociale étaient en réalité de petites gens; les autres sont morts endettés, ou ne se sont enrichis qu'avec la guerre mais en terme de lettres de change, dont la valeur restait douteuse, même dans l'éventualité d'une issue heureuse au conflit en cours.

Nous n'entreprendrons pas de discuter ici, en détail, la présentation que fait M. Hamelin de cette seconde hypothèse: cette discussion, par son sujet même, relève plus de la compétence de l'historien que de tout autre discipline et M. Hamelin s'y trouve manifestement plus à l'aise que dans les questions précédentes. Notons cependant que sur quelques points, on doit se poser quand même des questions dont certaines ne sont qu'accessoires à l'hypothèse fondamentale, d'autres touchant l'essentiel du problème en examen. Commençons par le premier groupe.

À la page 51, l'auteur décrit l'état favorable du commerce du castor en faisant intervenir comme explication l'inexpérience des Indiens: «les bénéfices que les colons en retirent, écrit l'auteur, sont d'autant plus considérables que les Indiens encore novices dans le commerce, ne se montrent pas trop exigeants». On peut se demander s'il est possible, à partir d'une telle vision des conditions de l'échange, de se faire une idée exacte du rôle du commerce des fourrures dans le développement de la colonie. Car, si l'on en croit certains auteurs, les Indiens n'avaient pas attendu l'arrivée des Blancs pour élaborer un système d'inter-échange à la fois complexe et efficace. La description que donne de ce système George-T. Hunt semble convaincante et permet de croire que ce qui est en cause, ce n'est pas le fait que les Indiens aient été «novices dans le commerce», mais plutôt qu'ils se soient montrés alors particulièrement anxieux de se procurer les merveilleuses denrées européennes, encore rares, mais devenues nécessaires par suite de la décadence rapide des techniques du néolithique<sup>1</sup>. Pour le colon, les conditions du commerce étaient donc extrêmement avantageuses, l'offre de castor en Amérique étant abondante et la demande de produits européens très forte alors qu'en Europe la demande de castor était élevée et l'offre de produits d'échange

1. George-T. Hunt, *The Wars of the Iroquois* (A study in intertribal trade relations), The University of Wisconsin Press, 1960.

en croissance rapide grâce aux transformations technologiques alors en cours. À mesure que se répandra l'usage de ces denrées européennes et que se constituera «l'outillage» indien, la pression de la demande diminuera et l'Indien se montrera plus exigeant.

Venons-en maintenant au second point qui paraît plus fondamental. Selon M. Hamelin, les Canadiens auraient retenu 20 à 30 p.c., selon les périodes, des profits du commerce du castor. Par ailleurs, l'auteur nous dit que ce commerce rapportait 1,000 p.c. lorsque les Indiens étaient «encore novices» et 800 p.c. lorsqu'ils deviennent «plus expérimentés» (p. 53). Il n'est pas possible de voir si le partage entre métropolitains et Canadiens concerne le taux ou le chiffre absolu des profits réalisés. S'il concerne le chiffre absolu, les Canadiens retireraient de leurs «investissements» un rendement qui aurait dû les enrichir à une vitesse extraordinaire, même à partir du «capital» le plus réduit. Si le partage concerne le taux, on n'a plus alors que des rendements «locaux» de l'ordre de 150 à 200 p.c., rendements qui cependant laisseraient rêveur le plus ambitieux des capitalistes actuels, et permettraient, en l'espace d'une décade, d'édifier une fortune sur moins que rien. Qu'il n'y ait pas eu enrichissement général dans de telles conditions reste alors à expliquer.

Pour ce qui est du blé, on peut admettre semble-t-il l'hypothèse de l'auteur, car il est évident que cette denrée n'a pu permettre un «grand commerce»: il aurait fallu disposer de toutes autres quantités de céréales pour asseoir solidement un tel commerce, même en excluant le problème des débouchés. L'analyse que fait M. Hamelin de cette question semble convaincante. Notons, cependant, que l'interprétation des mouvements du prix du blé à partir du graphique de la page 61 laisse à désirer, si intéressant que soit, par ailleurs, le graphique lui-même: M. Hamelin croit discerner pour la période 1674-1708 un «mouvement de longue durée» à la baisse. Si, cependant, on supprime les deux derniers points de la période, on a affaire bien plus à une horizontale qu'à une courbe décroissante. Pour la seconde période, celle qui va de 1708 à 1750, on a bien effectivement affaire à une tendance à la hausse, mais quand même modeste: si l'on exclut les effets de la grande crise entraînée par le premier effondrement de la monnaie de carte,

la hausse est de l'ordre de 1.3 p.c. par année sur la base de 1700<sup>1</sup>. L'interprétation du détail des fluctuations ne peut être discutée, les éléments faisant défaut : le lecteur doit se contenter du graphique lui-même, les données qui ont servi à l'établir n'étant pas publiées dans l'ouvrage.

De l'analyse que fait M. Hamelin de la question des gens de métiers, nous ne dirons que peu de choses : elle nous a paru soignée, précise, quoique ici encore présentée, au texte, de façon nettement défectueuse : il y aurait eu avantage à remplacer la plupart des « figures » par de simples tableaux de chiffres ou en tous cas à ne considérer les graphiques que comme illustration, l'analyse se faisant sur les données elles-mêmes. Ceci dit, on ne peut éviter, semble-t-il, d'admettre avec M. Hamelin que les véritables artisans devaient être plutôt rares dans la colonie.

Là encore, cependant, on a affaire à un problème qui avait, dans les colonies anglaises, une importance au moins aussi marquée qu'en Nouvelle-France. En tous cas, il est souvent fait mention dans les textes concernant les colonies anglaises, de la rareté et du coût extrêmement élevé de la main-d'œuvre au point, là encore, que les grands auteurs économiques du XVIII<sup>e</sup> siècle font de cette difficulté une constante du développement colonial. Adam Smith, par exemple, signale à plusieurs reprises qu'il s'agit là d'une conséquence de l'abondance et du bas prix de bonnes terres agricoles.

Il semble donc que malgré tout l'intérêt qu'elles présentent, les hypothèses proposées par M. Hamelin ne sauraient être acceptées comme explication de l'échec relatif de l'effort français en Amérique au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : ces hypothèses évoquent des problèmes qui sont le lot de toutes les colonies de l'époque, en tous cas des colonies anglaises dont pourtant le rythme de développement pèsera d'un tel poids sur la Nouvelle-France, qu'il finira par l'écraser. Où chercher alors l'explication de la disparité de comportement des deux économies coloniales ? On en discutera encore longtemps sans doute, mais il semble bien qu'on aurait eu intérêt, sur ce point, à explorer plus avant certaines idées générales évoquées sommairement, il y a déjà dix ans, par le chanoine Groulx.

1. Il s'agit là d'un rapide estimé effectué à partir du graphique cité, qui est lui-même assez lâchement dessiné pour rendre impossible toute discussion tant soit peu exigeante.

## STAGNATION ÉCONOMIQUE EN NOUVELLE-FRANCE

Dans les toutes premières pages de son *Histoire du Canada français*, le chanoine Groulx souligne en effet l'importance du choix de la vallée du Saint-Laurent comme domaine colonial et il évoque l'influence qu'aura par la suite un tel choix sur le développement de la colonie elle-même<sup>1</sup>. C'est là semble-t-il un point capital sur lequel les historiens intéressés aux questions économiques auraient intérêt à réfléchir. À cause de cette localisation, par exemple, Colbert aura beau recommander sans cesse aux intendants d'inciter les commerçants canadiens à se lancer dans la grande aventure maritime, il n'obtiendra toujours que de très maigres résultats<sup>2</sup>. Par contre, sans politique concertée, les colonies anglaises établiront des liens économiques tels avec les Indes occidentales (même françaises) que les guerres et les traités n'y changeront que peu de chose. Dans une certaine mesure, en fixant son choix sur la vallée du Saint-Laurent, Champlain vouait d'avance la colonie à l'échec relatif qu'elle a connu<sup>3</sup>.

Cette localisation coinçait par ailleurs la colonie dans un mince corridor devant éventuellement subir les poussées convergentes des concurrents du Nord et du Sud: la colonie sera donc facilement étranglée à ces deux extrémités, avec d'autant plus de fureur d'ailleurs qu'elle constituera une menace sur les voies de communication maritime d'une part, et que d'autre part elle ne sauvera son commerce vers l'intérieur que par l'entretien d'une constante hostilité entre tribus indiennes, hostilité dont elle se trouvera elle-même submergée en fin de compte.

Une seule circonstance aurait pu lever l'hypothèque géographique qui devait toujours peser sur l'économie de la colonie et qui pèse encore sur celle de la province de Québec: le développement d'une population nombreuse, quels qu'aient pu être, par ailleurs, les qualités ou les défauts de cette population. Dotée d'une population suffisante, la colonie aurait pu continuer à pro-

1. Groulx, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, (2<sup>e</sup> édition), L'Action Nationale, Montréal 1952, p. 36.

2. Certaines de ces recommandations montrent d'ailleurs à quel point Colbert avait compris les avantages du «commerce triangulaire» qui fera la fortune des colonies anglaises. Le 13 mai 1673, il écrit par exemple à Frontenac: «Sa Majesté désire (...) que vous leur fassiez connoître que les isles ayant besoin de quantité de bois, de chairs salées et de farine pour leur subsistance, les habitants y peuvent établir avec facilité du Canada dans les isles et des isles en France, un commerce qui leur sera fort avantageux.» Cf. *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, Paris 1867, vol. III, p. 560.

3. Il serait peut-être intéressant d'ailleurs de relier cet échec aux déboires que devaient connaître, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les promoteurs du creusage des canaux et, plus près de nous, à l'écart constaté entre les prévisions et les rendements réels de la Voie maritime du Saint-Laurent.

gresser vers l'intérieur en tournant toujours le dos à la mer sans trop d'inconvénients. Certains auteurs ont soutenu que dans le cas des colonies anglaises, le libéralisme total qui a inspiré la politique de population a été pour ces entreprises l'apport le plus efficace de la doctrine mercantiliste<sup>1</sup>. On peut probablement soutenir que les restrictions imposées par la métropole à l'émigration en Nouvelle-France ont joué pour cette colonie le rôle rigoureusement inverse. En somme, placée dans la vallée du Saint-Laurent et destinée à ne recevoir que des catholiques pratiquants et de bonnes mœurs, la Nouvelle-France était vouée à l'échec dans la mesure où rien en France même n'incitait cette catégorie de la population à quitter en masse la métropole. Par sa localisation, la Nouvelle-France se situait en marge de tous les courants commerciaux, hors celui du castor; par sa faible population, elle se trouvait dans l'impossibilité de se donner un marché intérieur suffisant pour alimenter un développement soutenu. Le reste découle probablement de ce point de départ. Comment imaginer qu'une main-d'œuvre spécialisée aurait pu se former et se maintenir à même une population totale de 2,500 personnes (1660) et même de 18,119 âmes (1713), étant donné surtout l'extrême dispersion de ce peuplement? Comment des industries locales auraient-elles pu se développer dans les limites d'un marché aussi exigu, même en supposant que ces industries aient été largement pourvues en capitaux et moyens de paiement? Comment imaginer qu'une «grande bourgeoisie» eut pu prendre racine et croître sur une base aussi étroite?

Ces considérations générales n'empêchent pas le patient travail de recherche de M. Hamelin de fournir des résultats extrêmement intéressants; mais comme c'est le cas pour un bon nombre de travaux du même genre, il faudrait en classer les conclusions dans un cadre global, d'analyse économique qu'on n'a pas réussi à élaborer jusqu'ici.

Pierre HARVEY,  
*professeur à l'École des Hautes Études  
 commerciales (Montréal).*

1. Nettels, C.P., *British Mercantilism and the Economic Development of the Thirteen Colonies*, op. cit., pp. 107-108.